



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT ET
DE GESTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES**

CONSEIL SYNDICAL DU 1^{er} JUILLET 2026 A 18H30

DELIBERATION N° 19/2026

Présents :

Commune de Rousset : M. Philippe PIGNON, Gilbert ESPOTO
Commune de Peynier : Mmes Béatrice BOTAS, Catherine AMBROGIO
Commune Châteauneuf-Le-Rouge : Mme Isabelle TUPIN
Commune de Puyloubier : Mme Christine GILLIBERT

Date de la convocation : 22 juin 2026

Secrétaire de séance : Mr Gilbert ESPOTO

Objet : Maintenance alarme incendie, alarme intrusion et Télésurveillance sur le gymnase du collège « Jean Zay » : Contrat à conclure avec la SAS RANC DEVELOPPEMENT.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Syndical, la nécessité et le caractère obligatoire de procéder à la maintenance de l'installation de détection intrusion et des 2 alarmes incendie du gymnase du collège « Jean ZAY », ainsi que l'intérêt de souscrire un abonnement à un système de télésurveillance afin d'assurer une protection maximale du site.

Monsieur le Président précise qu'une demande de devis a été réalisée pour l'ensemble de ces prestations auprès d'entreprises spécialisées.

Après analyse,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide **A L'UNANIMITE**, de confier la maintenance alarme incendie, alarme anti intrusion et la télésurveillance du gymnase intercommunal « Jean ZAY » à la SAS RANC DEVELOPPEMENT – Centre Vie la Fosette – 13270 FOS SUR MER.

Le montant des prestations s'élève à :

Maintenance préventive alarme incendie : 400,00 € HT/an, soit 480,00 € TTC/an
Maintenance curative alarme incendie : déplacement 95,00 € HT (114,00 € TTC)
Main d'œuvre : 70,00 € HT (84,00 € TTC)

Maintenance préventive alarme intrusion : 360,00 € HT/an, soit 432,00 € TTC/an
Maintenance curative alarme intrusion : déplacement 95,00 € HT (114,00 € TTC)
Main d'œuvre : 70,00 € HT (84,00 € TTC)

Télésurveillance : Abonnement 42,50 € HT/an, soit 510,00 € HT/mois, soit 612,00 € TTC/an
Abonnement SIM 8,50 € HT/an, soit 102,00 € HT/mois, soit 122,40 € TTC/an